



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 6 juin 2016 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

---

**SONT PRÉSENTS :**

Maire : Monsieur Michel Plourde  
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard  
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne  
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy  
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois  
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre  
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Directrice générale  
Secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Directeur des  
Travaux publics : Monsieur Roch Hamel

Directeur du service  
Des incendies : Monsieur Alain Roy

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 17 citoyens qui assistent à la séance publique du Conseil de ville.

---

**ORDRE DU JOUR**

---

**MOT D'OUVERTURE:**

**0.0 BONS COUPS DES CITOYENS**

0.1 Monsieur Léo-Claude Tremblay – pour son implication auprès des AA et NA

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

**2.0 PROCÈS-VERBAUX**

2.1 Adoption du procès-verbal du 17 mai 2016;

**Annexe 2.1**

**3.0 ADMINISTRATION FINANCE;**

3.1 Adoption de la liste de comptes à payer;

**Annexe 3.1**

3.2 Adoption de la liste de chèques émis;

**Annexe 3.2**

3.3 Autorisation pour effectuer un emprunt temporaire de 100 000\$ suite à l'acceptation du règlement d'emprunt 156-2016 par le MAMOT pour l'acquisition d'équipements de voirie;

3.4 Autorisation de procéder au renouvellement d'un emprunt d'un montant de 386 300 \$ à renouveler sur un emprunt original de 578 600 \$, pour une période de 5 ans et 15 ans, en vertu des règlements numéro 86-2009, 88-2009 et 94-2010;

**Annexe 3.4**

3.5 Acceptation de l'offre de taux d'intérêt pour le refinancement d'un montant de 386 300\$ relatif à un emprunt échéant le 13 juin 2016 ;

**Annexe 3.5**

3.6 Adoption de la liste d'amendements budgétaires ;

**Annexe 3.6**

3.7 Approbation de la liste des immeubles à vendre pour taxes impayées

**Annexe 3.7**

**4.0 ADMINISTRATION DIVERS**

4.1 MRC des Sources – autorisation pour signer l'entente relative à la gestion de l'enveloppe locale du FDT de Danville ;

**Annexe 4.1**

- 4.2 Approbation de la contre-offre effectuée dans le cadre de la vente du 52, Daniel-Johnson ; **Annexe 4.2**
- 4.3 Registre des parcs industriels – inscription du parc de Danville ; **Annexe 4.3**

## **TOUR DE TABLE DES ÉLUS**

### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

#### **5.0 VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- 5.1 Attribution du contrat de débroussaillage pour la saison estivale 2016 ; **Annexe 5.1**
- 5.2 Approbation du contrat octroyé pour l'achat d'une pompe à collasse pour l'asphalte ; **Annexe 5.2**
- 5.3 Octroi du contrat pour l'achat d'un pick-up neuf pour la voirie ; **Annexe 5.3**
- 5.4 Soumission de Rioux et Fils pour l'installation d'une porte pour des toilettes 24h au BIT **Annexe 5.4**
- 5.5 Autorisation pour procéder à une vente d'équipement de voirie et d'incendie au garage municipal
- 5.6 Offre de services pour la caractérisation des matériaux dans le cadre des travaux de rénovation du local de la cuisine du Centre Mgr Thibault (1 100\$ pour le prélèvement d'échantillon et le rapport d'échantillonnage, le prix des analyses reste à déterminer selon besoins – 40\$/échantillon); **Annexe 5.6**
- 5.7 Offre de services pour la caractérisation des matériaux dans le cadre des travaux de remplacement des fenêtres du local des Bons Amis au Centre Mgr Thibault (500\$ pour le prélèvement d'échantillon et le rapport d'échantillonnage, le prix des analyses reste à déterminer selon besoins – 40\$/échantillon); **Annexe 5.7**
- 5.8 Octroi du contrat pour l'entretien du terrain de tennis à la Corporation de l'étang Burbank – 3 500\$
- 5.9 Demande de M. Steve Roy pour augmenter son contrat d'entretien du terrain de baseball de 400\$ à 450\$ par mois ;
- 5.10 Adoption du plan d'installation de lumières de rue – Domaine Pinard ; **Annexe 5.10**
- 5.11 Elm, Pine, Lambert – Appel d'offres pour plans et devis (égout, aqueduc, pluvial, sans bordure)
- 5.12 PIQM–Autorisation pour déposer demande de subvention pour le projet Elm, Pine, Lambert **Annexe 5.12**
- 5.13 EXP – Acceptation de l'offre de service pour la modélisation et estimation des coûts d'une nouvelle conduite d'eau potable de distribution (projet réservoir Nicolet) ; **Annexe 5.13**
- 5.14 Autorisation pour achat d'une tonne dompeuse usagée au coût de 24 995\$, taxes incluses (regl. 156-2016)

### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

#### **6.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS**

- 6.1 CPTAQ – Demande d'autorisation – Transport Jacques Bissonnette Inc. – Reconnaissance de droits acquis pour l'exploitation de sable et de gravier sur le lot 4 077 975 et autorisation pour procéder à des activités de concassage de résidus de béton, brique et asphalte et à la fabrication de terreau ; **Annexe 6.1**

#### **7.0 DEMANDES DIVERSES**

- 7.1 Autorisation pour circuler sur la rue Water et la rue Laurier dans le cadre de la marche au bénéfice d'une famille de St-Georges de Windsor aux prises avec la mэрule pleureuse ; **Annexe 7.1**
- 7.2 Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – Demande d'appui à une campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac ; **Annexe 7.2**
- 7.3 M. Michel Boucher – Demande pour l'installation de panneaux de signalisation pour le partage de la route – automobilistes et cyclistes **Annexe 7.3**
- 7.4 M. Paul Hamel – Fête des voisins 2016 – fermeture de la rue Maple Grove à la hauteur de la rue Comtois et le bout de la rue Hémond avec la rue du Collège (de 12h00 à 20h00) **Annexe 7.4**
- 7.5 Chevaliers de Colomb de Danville – Demande pour permis d'alcool **Annexe 7.5**
- 7.6 Mme Rolande Vigneux – Demande pour emprunter des tables de pique-nique - Fêtes des voisins ; **Annexe 7.6**
- 7.7 Corporation de l'étang Burbank – demande d'appui pour aide financière – matériel informatique ; **Annexe 7.7**

#### **8.0 CORRESPONDANCE (pour information)**

- 8.1 M. Alain Rayes, député de Richmond-Arthabaska – Programme PIC 150, volet II ; **Annexe 8.1**  
8.1.1 Dépôt d'un projet pour la réfection de la piscine municipale ;
- 8.2 MTMDET – Rapport de rendement satisfaisant – contrat de déneigement 2015-2016 ; **Annexe 8.2**
- 8.3 MAMOT – Plan d'action gouvernemental pour alléger le fardeau administratif des municipalités **Annexe 8.3**
- 8.4 MTMDET – PAERRL – reddition de compte conforme pour 2015 ; **Annexe 8.4**
- 8.5 MTMDET – Réfection du pont P-06340 – Pont du chemin de St-Félix-de-Kingsey – 13 juin 2016 **Annexe 8.5**

## 9.0 VARIA

- 9.1 Livraison du skate park le 4 juillet 2016
- 9.2 Installation jeux au parc Boudreau – semaine du 20 juin 2016
- 9.3 Rappel pour les gens intéressés à faire du bénévolat pour la compétition des pompiers à Danville ;
- 9.4 Compétition des pompiers - Autorisation pour le tracé projeté pour la parade du 1<sup>er</sup> juillet **Annexe 9.4**
- 9.5 Tournage au Carré les 21-22 juin – autorisation pour fermeture de rues
- 9.6 Prix inspiration hommage Jacques Hémond remis par Villages-Relais à Sonichoix G.S. Paquin ; **Annexe 9.6**

## QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

### *PROCÈS-VERBAL*

---

## MOT D'OUVERTURE:

## BONS COUPS DES CITOYENS

- **Monsieur Léo-Claude « Joe » Tremblay** – pour le travail effectué sur la « Terre à Joe » auprès des personnes désirant se libérer d'une dépendance.

Le 27 août prochain, Joe Tremblay fêtera ses 25 ans de sobriété et il organisera un souper-bénéfice pour amasser des fonds pour creuser un puits conforme pour la consommation d'eau potable sur le site de la « Terre à Joe ». Les élus et la population sont invités à cet évènement et de plus amples informations suivront.

## 220-2016-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que soumis, le tout en considérant un varia ouvert.

**ADOPTÉ.**

## PROCÈS-VERBAUX

### 221-2016-Adoption du procès-verbal du 17 mai 2016:

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que le procès-verbal du 17 mai 2016 est adopté tel que soumis, l'ensemble des élus ayant eu l'opportunité d'en prendre connaissance au moins 2 jours avant la présente séance et par conséquent, il y a dispense de lecture de celui-ci en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

**ADOPTÉ.**

## ADMINISTRATION FINANCE:

### 222-2016-Adoption de la liste de comptes à payer:

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la liste des comptes à payer est approuvée et qu'il soit procédé à leur paiement, le tout pour une somme totalisant 419 719,81\$.

**ADOPTÉ.**

### 223-2016-Adoption de la liste de chèques émis:

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la liste des chèques émis est approuvée, le tout pour une somme totalisant 75 912,70\$.

**ADOPTÉ.**

**224-2016-Autorisation pour effectuer un emprunt temporaire de 100 000\$ suite à l'acceptation du règlement d'emprunt 156-2016 par le MAMOT pour l'acquisition d'équipements de voirie;**

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité, tel que le permet l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes*, de faire un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins Des Sources pour 100% du montant autorisé par le règlement d'emprunt numéro 156-2016 autorisant un emprunt de 100 000\$ pour l'acquisition d'équipements de voirie et d'autoriser monsieur Michel Plourde, maire, et madame Caroline Lalonde, directrice générale, secrétaire-trésorière, à signer pour et au nom de la Ville de Danville, tous les documents se rapportant à ces dossiers.

**ADOPTÉ.**

**225-2016-Autorisation de procéder au renouvellement d'un emprunt d'un montant de 386 300 \$ à renouveler sur un emprunt original de 578 600 \$, pour une période de 5 ans et 15 ans, en vertu des règlements numéro 86-2009, 88-2009 et 94-2010;**

**ATTENDU QUE**, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Danville souhaite emprunter par billet un montant total de 386 300 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
86-2009	18 800 \$
88-2009	208 800 \$
94-2010	158 700 \$

**ATTENDU QUE** la Ville de Danville désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

**ATTENDU QUE** la Ville de Danville avait, le 13 juin 2016, un montant de 386 300 \$ à renouveler sur un emprunt original de 578 600 \$, pour une période de 5 ans et 15 ans, en vertu des règlements numéro 86-2009, 88-2009 et 94-2010;

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ MONSIEUR JEAN-GUY DIONNE, SECONDÉ PAR MONSIEUR STÉPHANE ROY ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 386 300 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéro 86-2009, 88-2009 et 94-2010 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

**QUE** les billets soient datés du 14 juin 2016;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2017</b>	<b>45 000 \$</b>
<b>2018</b>	<b>46 200 \$</b>
<b>2019</b>	<b>47 500 \$</b>
<b>2020</b>	<b>48 800 \$</b>
<b>2021</b>	<b>50 200 \$ (à payer en 2021)</b>
<b>2021</b>	<b>148 600 \$ (à renouveler)</b>

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Ville de Danville émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 14 juin 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 88-2009, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**QUE** la Ville de Danville emprunte 386 300 \$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnel de **1 jour** au terme original des règlements mentionnés ci-haut.

**ADOPTÉ.**

**226-2016-Acceptation de l'offre de taux d'intérêt pour le refinancement d'un montant de 386 300\$ relatif à un emprunt échéant le 13 juin 2016 ;**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-GUY DIONNE, SECONDÉ PAR MADAME NATHALIE BOISSÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

**QUE** la Ville de Danville accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale pour son emprunt par billets en date du 14 juin 2016 au montant de 386 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéro 86-2009, 88-2009 et 94-2010. Ce billet est émis au prix de 98,58100 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

45 000 \$	1,60000 %	14 juin 2017
46 200 \$	1,70000 %	14 juin 2018
47 500 \$	1,80000 %	14 juin 2019
48 800 \$	1,90000 %	14 juin 2020
198 800 \$	2,00000 %	14 juin 2021

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci;

**ADOPTÉ.**

**227-2016-Adoption de la liste d'amendements budgétaires ;**

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Francine Labelle-Girard et résolu à l'unanimité que la liste des amendements budgétaires suivante est adopté :

<b>Écritures pour virements budgétaires - séance du 6 juin 2016</b>		
	<b>Débit (+)</b>	<b>Crédit (-)</b>
<b>Application de la loi</b>		
02.120.00.435 (Contribution à une autre municipalité)	2 927 \$	
02.120.00.410 (Services professionnels)		2 927 \$
	<b>2 927 \$</b>	<b>2 927 \$</b>
<b>Gestion financière et administration</b>		
02.130.00.610 (Fournitures)	285 \$	
02.130.00.340 (Dépenses de publicité et d'information)		285 \$
	<b>285 \$</b>	<b>285 \$</b>
<b>Gestion du personnel</b>		
02.160.00.410 (Services professionnels)	1 222 \$	
02.160.00.990 (Autres dépenses NCA)		1 222 \$
	<b>1 222 \$</b>	<b>1 222 \$</b>
<b>Service incendie</b>		
<b>Véhicule</b>		
02.220.02.510 (Location)	1 449 \$	
02.220.02.520 (Entretien et réparation)		1 449 \$
	<b>1 449 \$</b>	<b>1 449 \$</b>
<b>Travaux publics</b>		
<b>Travaux publics – adm</b>		
02.310.00.610 (Fournitures)	288 \$	
02.310.00.990 (Autres dépenses NCA)		288 \$
	<b>288 \$</b>	<b>288 \$</b>
<b>Travaux publics – été</b>		
02.320.00.420 (assurances)	73 \$	
02.320.00.419 (Autres services professionnels)		73 \$
	<b>73 \$</b>	<b>73 \$</b>
<b>Travaux publics – hiver</b>		
02.330.00.990 (Autres dépenses NCA)	2 007 \$	
02.330.00.520 (Entretien et réparation)		1 007 \$
02.330.00.630 (Essence/huile/graisse)		1 000 \$
	<b>2 007 \$</b>	<b>2 007 \$</b>
<b>Travaux publics</b>		
<b>Autres dépenses</b>		
02.390.00.640 (pièces et outils)	896 \$	
02.390.00.990 (Autres dépenses NCA)		896 \$
	<b>896 \$</b>	<b>896 \$</b>
<b>Centre communautaire</b>		
02.701.20.110 (Rémunération)	758 \$	
<b>Bâtiment centre communautaire</b>		
02.701.21.520 (Entretien et réparation)		758 \$

	<b>758 \$</b>	<b>758 \$</b>
<b>Patinoire</b>		
02.701.30.435 (Contribution à une autre municipalité)	2 795 \$	
02.701.30.490 (Contribution)		2 795 \$
	<b>2 795 \$</b>	<b>2 795 \$</b>
<b>Piscine</b>		
02.701.40.410 (Cour de natation)	100 \$	
02.701.40.610 (Fourniture)		100 \$
	<b>100 \$</b>	<b>100 \$</b>
<b>Parc de l'étang Burbank</b>		
02.701.51.110 (Rémunération régulière)	294 \$	
02.701.51.201 (Contribution de l'employeur)	64 \$	
<b>Parcs et terrains de jeu</b>		
02.701.50.110 (Rémunération régulière)		294 \$
02.701.50.201 (Contribution de l'employeur)		64 \$
	<b>358 \$</b>	<b>358 \$</b>
<b>TOTAL AMENDEMENT BUDGÉTAIRE</b>	<b>13 158 \$</b>	<b>13 158 \$</b>

**ADOPTÉ.**

**228-2016-Approbation de la liste des immeubles à vendre pour taxes impayées :**

**ATTENDU** l'expiration d'un délai de 6 mois suivant la date de l'avis du dépôt du rôle de perception;

**ATTENDU QUE** le conseil a pris connaissance de la liste déposée par la trésorière indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

**CONSIDÉRANT** l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) permettant au conseil d'ordonner au greffier de vendre les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées à l'enchère publique;

**POUR TOUTES CES RAISONS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PATRICK SATRE, SECONDÉ À MADAME NATHALIE BOISSÉ ET ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** le conseil de la Ville de Danville ordonne à la greffière de vendre à l'enchère publique les immeubles inscrits sur la liste préparée par la trésorière, jointe à la présente résolution, vu le défaut de paiement des taxes, de la manière prescrite par la Loi.

**ADOPTÉ.**

**ADMINISTRATION DIVERS**

**229-2016-MRC des Sources – autorisation pour signer l'entente relative à la gestion de l'enveloppe locale du FDT de Danville ;**

**ATTENDU** l'entrée en vigueur de la Loi 28 le 20 avril 2015 confiant aux municipalités régionales de comté la gestion du développement régional via le Fonds de développement du territoire ;

**ATTENDU** la mise en place de la *Politique de soutien au développement de projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, constituée du Fonds local et du Fonds régional ;

**ATTENDU QUE** le Fonds local est constitué d'enveloppes réparties entre les sept municipalités de la MRC des Sources afin de soutenir le développement de leurs milieux respectifs ;

**ATTENDU QU'**appuyée par les orientations de son schéma d'aménagement, la MRC des Sources souhaite prioriser l'autonomie locale en ce qui a trait au développement ;

**ATTENDU QUE** la section 4 de l'entente survenue entre la MRC des Sources et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le Fonds de développement du territoire permet à la MRC de confier à un tiers l'exercice de sa compétence en matière de développement local ;

**ATTENDU QUE** le 7 mars 2016, la Ville de Danville a adopté une politique de soutien au développement de projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (Politique d'investissement – Fonds local) ;

**ATTENDU QUE** cette politique a été transmise à la MRC des Sources pour approbation ;

**ATTENDU QUE** la MRC et la Ville de Danville souhaitent conclure un accord en matière de développement local et qu'ils ont consigné les termes de cet accord dans une entente sous seing privé ;

**ATTENDU QUE** l'ensemble des membres du Conseil de Ville a eu l'occasion de prendre connaissance de cette entente au moins 2 jours avant la présente Assemblée et par conséquent, il y a dispense de lecture de celle-ci ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le maire, monsieur Michel Plourde, et que la directrice générale, madame Caroline Lalonde, soient autorisés à signer cette entente.

**ADOPTÉ.**

**230-2016-Approbation de la contre-offre effectuée dans le cadre de la vente du 52, Daniel-Johnson ;**

**ATTENDU QUE** le 26 mai 2016, une contre-offre a été effectuée par la Ville de Danville dans le cadre des négociations pour la vente du 52, rue Daniel-Johnson ;

**ATTENDU QUE** cette contre-offre était valide du 26 mai au 3 juin 2016 ;

**ATTENDU QUE** les élus ont pris connaissance de cette contre-offre sans qu'une résolution officialise l'approbation de l'envoi de celle-ci ;

**ATTENDU QUE** le terme inscrit pour l'acceptation de la contre-offre est expiré et que les acheteurs potentiels n'ont pas signé la contre-offre effectuée par la Ville de Danville ;

**ATTENDU QUE** le Conseil de ville désire officialiser les termes de la contre-offre qui a été envoyée aux acheteurs potentiels du 52, Daniel-Johnson ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville donne son accord aux termes et modalités de la contre-offre effectuée le 26 mai dernier et que pour la prochaine contre-offre, des précisions quant aux frais des travaux de rénovation à effectuer par les futurs acheteurs pour le réaménagement de locaux occupés par la Ville de Danville soient plus amplement détaillées de manière à éviter les futures ambiguïtés.

**ADOPTÉ.**

**231-2016-Registre des parcs industriels – inscription du parc de Danville ;**

**ATTENDU QUE** le Répertoire des parcs industriels du Québec (RPIQ) présente un profil standardisé des parcs industriels pour l'ensemble du territoire québécois ;

**ATTENDU QUE** le RPIQ vient faciliter de manière considérable la recherche de base des chercheurs d'emplacement d'industries au Québec en identifiant de manière standardisée les lieux disponibles, la personne responsable, les services disponibles, les superficies disponibles, le coût de la superficie disponible et d'autres informations complémentaires sur la région où se trouve le parc industriel ;

**ATTENDU QUE** le RPIQ permet une prise de contact rapide entre le responsable des emplacements industriels disponibles et les chercheurs d'emplacement ;

**ATTENDU QUE** le RPIQ offre à la Ville de Danville d'inscrire gratuitement son parc industriel au répertoire pour 1 an et que pour les années subséquentes, un tarif de 175\$ est demandé ;

**ATTENDU QUE** l'inscription au RPIQ peut être annulée à tout moment par la Ville de Danville et qu'une inscription pour 1 an n'engage à rien pour l'avenir ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité d'accepter l'offre du Registre des parcs industriels du Québec et d'inscrire le parc de la Ville de Danville pour une première année afin d'évaluer les impacts pour la municipalité.

**ADOPTÉ.**

**TOUR DE TABLE DES ÉLUS**

**Madame Francine Labelle-Girard, conseillère au siège #1 :**

- 2 mai Recherche explication sur états financier Corp. Dév. de Danville pour projet PNT pour répondre à Alain Blanchet.  
Assemblée de la Ville
- 3 mai Visite de l'étang Burbank avec Marc Reid Emploi QC et Gilles Lacroix en après-midi, rencontre pour 3 employés à l'étang. Bonne réception de sa part comprend mieux les besoins de la Corpo Burbank.  
Rencontre en soirée M. Philippe Lebel aménagiste de la MRC
- 4 mai Envoi aux administrateurs de Burbank la description des tâches pour les entrevues étudiants.  
Discussions avec Chantale Dallaire pour toilette au BIT dans le dossier Village Relais
- 6 mai Demande à Chantale Dallaire d'ajouter la journée de l'Arbre sur le calendrier 21 mai
- 8 mai Diverses communications sur les chiens à Burbank vs réseaux sociaux.
- 9 mai Demande officielle par courrier au Comité Touristique de pouvoir utiliser leur toilette dans le cadre de Village Relais. Lettre de Chantale Dallaire, discussions, révision.

- 11 mai Discussions avec Chantale Dallaire sur page agro sur le site internet de la Ville.
- 12 mai Réception p.-v. 2 mai lecture et corrections, transmission. Retransmission corrections Michel Plourde
- 16 mai Prise de renseignements sur intervenant externe à Emploi-Québec pour demander remboursement des salaires employés.
- 17 mai Préséance de la Ville  
Assemblée de la Ville  
Atelier de la Ville
- 18 mai AGA du Comité Touristique des Sources, cocktail et conférence de presse (5 à 7)  
Réunion de la Corporation de dév. de l'étang Burbank (19H)
- Système de caméra installé et fonctionnel
  - La coordonnatrice en chef est assermentée pour faire respecter les règlements sur le site.
  - 4 étudiants travailleront à Burbank cet été
  - Campagne de financement en cours pour la Fête des oiseaux migrateurs.
  - Photocopieur ne fonctionne plus, annulation du contrat Oricom (internet), demande de subvention possible pour photocopieur.
  - Stage de Camille Desautels pour la confection d'un herbier qui restera à la Corpo. Ordinateur désuet, elle est obligée de fournir son portable.
  - Subventions pour la passerelle 25000\$ de FDT régional et 10150 du FDT local.
  - Assurances prises sous l'aile de la Ville sera beaucoup moins dispendieux.
  - Des citoyens avec Pierre Bourdon travaillent à organiser une levée de fonds pour Burbank.
  - Des personnes feront des travaux compensatoires à l'étang encore cette année.
  - Contre compensation, la Corpo prendra en charge l'entretien du tennis pour cette année si la Ville en fait la proposition.
- 19 mai Travail sur info lettre et bulletin avec Chantale Dallaire  
Correspondance pour documentation MRC
- 24 mai Travail sur demande de remboursement Emploi Québec Burbank
- 25 mai Lettre à Jacynthe Bourget pour possibilité de subvention pour remplacer le système informatique de Burbank.  
Appel à Oumar Dia pour info sur rue Vétérans en prévision de réunion à MRC.  
Signature des chèques Ville de Danville  
Préséance de la MRC  
Séance de la MRC en remplacement du Maire
- 26 mai Écrire résumé séance de la MRC pour donner au Maire  
Demande de remboursement salaire Emploi Québec Burbank  
Vérification à nouveau du bulletin avec Chantale Dallaire – autorisation  
Autorisation à Chantale Dallaire d'afficher annonce du comité des usagers et résidents de l'hôpital d'Asbestos.  
Rediscutions avec Jacynthe Bourget au sujet du programme soutien à l'action bénévole.
- 30 mai Envoi à Chambre de commerce le plan de campagne de financement pour diffusion aux commerçants.  
Rédaction de la résolution de Burbank pour la demande de soutien à l'action bénévole.  
Demande l'appui de la Ville pour le projet de Burbank pour la demande de soutien à l'action bénévole

#### **Monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller au siège #2 :**

- 2 mai : Réunion du Conseil (1ère du mois)
- 6 mai : Souper-bénéfice du Symposium – Mission accomplie. Bons résultats et belle soirée.
- 17 mai : 2e réunion mensuelle et atelier de travail ;
- 21 mai : Saluons le jour de l'arbre à Burbank. Un succès.
- 30 mai : Comité de développement durable – rencontre avec madame Thibault pour présentation des orientations à venir sur l'implantation d'une 3e voie.
- 31 mai : Caucus – dépôt d'un plan à long terme pour le Domaine Pinard, de concert avec monsieur Boisvert, représentant de secteur. Plan relatif à l'installation de luminaires par la voirie avec une liste de priorités.

#### **Monsieur Stéphane Roy, conseiller au siège #3 :**

- Rencontre avec Philippe Lebel, aménagiste de la MRC des Sources relativement au dossier de révision du schéma d'Aménagement ;
- Réunion pour la vente de l'ancien hôtel de ville ;
- Rencontres avec le directeur des travaux publics pour la préparation des appels d'offres pour l'achat de pick-up ;
- Présence à la journée de l'arbre ;
- Rencontre du comité de Développement durable – discussion sur le dossier du compostage ;
- Différentes autres rencontres du Conseil de ville ;

#### **Monsieur Patrick Dubois, conseiller au siège #4 :**

- 3 rencontres pour la préparation de la compétition provinciale des pompiers 2016, préparation billets de tirage avec la complicité de la ville de Danville;
- rencontre Cœur Villageois, préparation de la journée d'enchantement et du moment mémorable avec Jean-Robert Bisailon, et Jacques Lalande



- Réception de l'accréditation Coeur Villageois
- Rencontre pour l'unité d'urgence et discussion avec le chef Alain Roy
- Rencontre CSP à Ham-Sud
- Participation au tournoi de golf du Maire d'Asbestos
- Participation à la présentation de la 86ième Edition du concert de l'Harmonie d'Asbestos
- Rencontre et embauche d'étudiants pour l'étang Burbank pour été 2016

#### **Monsieur Patrick Satre, conseiller au siège #5 :**

- Souper-bénéfice symposium en tant que Président d'honneur
- 2 réunions de la Chambre de commerce de Danville
- Congrès Village relais à Nicolet
- Les mêmes activités communes à tous les conseillers

Lors du congrès de Villages-Relais, un nouveau prix a été créé en l'honneur de feu Jacques Hémond, président fondateur de la Fédération des Villages-Relais du Québec. Le premier récipiendaire de ce prix est le garage Sonichoix GS Paquin de Danville pour avoir réalisé des transformations majeures dans son entreprise afin de maintenir des services à la population. Monsieur Satre indique également que des discussions sur le déploiement des bornes de recharge électrique dans le réseau des Villages-Relais ont également eu lieu lors du congrès.

#### **Madame Nathalie Boissé, conseillère au siège #6 :**

- 3 mai: Rencontre avec Philip Lebel Aménagiste MRC
- 4 mai : Rencontre avec le comité des ressources humaines pour la sélection des Curriculum Vitæ pour l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice à Transbestos.
- 9 mai : Entrevue pour les candidats ayant été sélectionnés pour le poste de coordonnatrice à Transbestos.
- 11 mai : Préparation pour l'ordre du jour du C.A de Transbestos en vue la prochaine rencontre.  
Rencontre avec le comité de citoyens du Domaine Boudreau pour l'emplacement du module de jeux, des balançoires, ainsi que banc, table et poubelle.
- 13 mai : Entrevue pour les candidats ayant été sélectionnés pour le poste de coordonnatrice à Transbestos.
- 14 mai : Rencontre et analyse pour l'offre d'achat de l'ancien hôtel de Ville
- 16 mai: Rencontre avec le comité de skate park
- 17 mai : 2ème assemblée de la ville et Atelier de travail
- 19 mai : C.A. de Transbestos
- 20 mai: Assiste à la soirée d'information sur l'histoire de la ville de Danville à la Légion
- 21 mai: Échange téléphonique et e-mail pour soumission de système de son et installation de haut-parleur à la surface multi fonctionnelle.
- 26 mai : Soirée de remerciement avec les membres sortant du C.A. de Transbestos en raison de départ, retraite et non élu lors de l'AGA. Voici le nouvel effectif :
- Stéphanie Lamothe, coordonnatrice | En fonction depuis le 19 mai
  - Nathalie Boissé, présidente | Municipalité de Danville
  - Nathalie Durocher, vice-présidente | Municipalité d'Asbestos
  - Anouk Wilsey, secrétaire-trésorière | Municipalité Wotton
  - Pierre Bellerose, administrateur | Municipalité de St-Camille
  - MRC des Sources poste vacant en attente
  - Louise Beaudet, administratrice | CSSS des Sources (départ le 16 juin)
  - Marie-Ève Labonté | Usagère - Transport adapté
- 30 mai: Rencontre avec le comité de citoyens du Domaine Boudreau pour préparation des prochaines activités.
- 31 mai : Caucus

Échanges téléphoniques et par e-mail avec différents comités tel que la bibliothèque, Mada et Politique familiale, les représentants de secteurs, employés municipaux et autres concernant de points divers.

#### **Monsieur Michel Plourde, maire :**

- Lundi 2 mai : Conseil de ville
- Mardi 3 mai : Rencontre schéma d'aménagement
- Mercredi 4 mai : Rencontre MRC spéciale : orientations stratégiques régionales
- Vendredi 6 mai : Rencontres diverses à l'hôtel de ville avec les cadres et employées
- Samedi 7 mai : Rencontre avec les potentiels acheteurs du 52, rue Daniel Johnson
- Mercredi 11 mai : Entrevues pour sélection du géomaticien  
Comité de développement économique MRC  
Atelier de travail MRC
- Vendredi 13 mai : Rencontre avec Oumar Dia, Caroline Lalonde et représentant pour schéma d'urbaniste.  
Présence au souper-bénéfice du symposium des arts au club de golf d'Asbestos
- Dimanche 15 mai : Présence au brunch Défi handicap des Sources à la salle des chevaliers de Colomb
- Mardi 17 mai : 2e séance et atelier de travail
- Dimanche 22 mai : Présence jubilé des chevaliers de Colomb
- Jeudi 3 juin : Présence au 16<sup>e</sup> gala des prix Phénix de la polyvalente L'Escale
- Vendredi 3 juin : Spaghetti des chevaliers de Colomb

## **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

**Madame Maria Paquet :** Mme Paquet fait en retour sur sa demande d'achat d'une parcelle des terrains de Mincavi. Elle indique que 3 pieds ce n'est pas assez pour sa haie de cèdre et qu'il lui faut vraiment les 10 pieds demandés pour régulariser sa situation. Elle demande au Conseil de ville de réviser sa position sur le prix de 1\$/pi<sup>2</sup> demandé pour cette parcelle versus le 0,25\$/pi<sup>2</sup> pour les autres propriétaires contigus. Monsieur le maire donne des explications sur le pourquoi du prix fixé. Le conseil de ville garde sa position sur le prix fixé.

### **232-2016- M. Louis et Mme Maria Paquet – demande pour acquérir une bande de terrain en marge arrière des lots 4 835 767 et 4 835 202 afin de s'assurer que leur haie de cèdres soit bien située chez eux (bande ~ 10 pieds) ;**

**ATTENDU QUE** le 4 avril 2016, le Conseil de ville a adopté la résolution 146-2016 fixant un prix de 1\$/pi<sup>2</sup> pour une bande de terrain de 10 pieds en marge arrière des lots 4 835 767 et 4 835 202 appartenant à M. et Mme Paquet de manière à inclure entièrement leur haie de cèdres et un espace pour procéder à son entretien sur leur lot, les acheteurs devant assumer les frais de notaire et d'arpentage nécessaires à la réalisation de la vente ;

**ATTENDU QU'**après discussion, le Conseil de ville réalise qu'il y a eu un problème de compréhension entre les élus au niveau du prix de vente dans ce dossier ;

**ATTENDU QUE** lors de la séance du 17 mai 2016, le Conseil de ville fait un retour sur la résolution 146-2016 afin de proposer une 2<sup>e</sup> option à M. et Mme Paquet, à savoir l'offre d'une vente d'une parcelle d'une largeur de 1 mètre en marge arrière des lots 4 835 767 et 4 835 202, le tout pour un montant de 1\$, les acheteurs devant assumer les frais de notaire et d'arpentage nécessaires à la réalisation de la vente ;

**ATTENDU QUE** le directeur du service de l'urbanisme et de l'émission des permis devait communiquer avec M. et Mme Paquet afin de valider l'option choisie par ceux-ci ;

**ATTENDU QU'**après vérification, M. et Mme Paquet ont choisi de conserver l'option #1 au prix de 1\$/pi<sup>2</sup> ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité d'entériner le choix de M. et de Mme Paquet et d'accepter de leur vendre une parcelle d'une largeur de 10 pieds en marge arrière des lots 4 835 767 et 4 835 202, les acheteurs devant assumer les frais de notaire et d'arpentage nécessaires à la réalisation de la vente ;

**ADOPTÉ.**

## **VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**

### **233-2016-Attribution du contrat de débroussaillage pour la saison estivale 2016 ;**

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que le contrat pour le débroussaillage soit attribué à 9253-4015 Québec Inc. pour la saison estivale 2016 au taux de 90\$/heure.

**ADOPTÉ.**

### **234-2016-Approbation du contrat octroyé pour l'achat d'une pompe à collasse pour l'asphalte ;**

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville entérine l'achat d'une pompe à collasse de marque Marathon TPS115S 2016 effectué par le service de la voirie auprès de la compagnie Insta-Mix au coût de 6 250,00\$, plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ.**

### **235-2016-Octroi du contrat pour l'achat d'un pick-up neuf pour la voirie ;**

**ATTENDU QUE** la Ville de Danville désire procéder à l'achat d'un véhicule pick-up neuf pour le service de la voirie et qu'à cette fin, un appel d'offres sur invitation a été effectué auprès de 4 fournisseurs;

**ATTENDU QUE** suivant cet appel d'offres, les 4 fournisseurs sollicités ont déposé une offre et le résultat est le suivant :

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| - Thibault, Chevrolet, Cadillac, Buick, GMC de Sherbrooke : | 30 201 \$ plus les taxes applicables |
| - Dubois et Frères de Plessisville :                        | 31 200 \$ plus les taxes applicables |
| - Laquerre Ford Inc. de Victoriaville :                     | 33 489 \$ plus les taxes applicables |
| - Val Estrie Auto Inc. de Sherbrooke :                      | 33 995 \$ plus les taxes applicables |

**ATTENDU QUE** le plus bas soumissionnaire conforme est Thibault, Chevrolet, Cadillac, Buick, GMC de Sherbrooke au prix de 30 201 \$ plus les taxes applicables;

**ATTENDU QUE** l'achat de ce véhicule est financé à même le solde du règlement d'emprunt 143-2014;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La Ville de Danville accepte l'offre de Thibault, Chevrolet, Cadillac, Buick, GMC de Sherbrooke au montant de 30 201 \$, plus les taxes applicables;
- Le directeur des travaux publics, monsieur Roch Hamel, est mandaté à signer pour et au nom de la Ville de Danville les documents relatifs à cet achat;
- Le coût d'achat de ce véhicule est financé via le solde du règlement d'emprunt no. 143-2014;

**ADOPTÉ.**

**Soumission de Rioux et Fils pour l'installation d'une porte pour des toilettes 24h au BIT ;**

Reporté à une séance ultérieure afin que la directrice générale de la Ville de Danville puisse communiquer avec le directeur général de la MRC des Sources afin de convenir des travaux à effectuer et de la possibilité d'un partage des coûts pour la réalisation de ces travaux.

**236-2016-Autorisation pour procéder à une vente d'équipement de voirie et d'incendie au garage municipal ;**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le directeur des travaux publics, monsieur Roch Hamel, est autorisé à organiser un encan au garage municipal les 17 et 18 juin prochain afin de disposer de biens détenus par la municipalité et sans utilité pour elle.

**ADOPTÉ.**

**237-2016-Offre de services pour la caractérisation des matériaux dans le cadre des travaux de rénovation du local de la cuisine du Centre Mgr Thibault (1 100\$ pour le prélèvement d'échantillon et le rapport d'échantillonnage, le prix des analyses reste à déterminer selon besoins – 40\$/échantillon);**

**ATTENDU QUE** la Ville de Danville obtenu une subvention pour procéder à la rénovation de la cuisine du centre Mgr Thibault;

**ATTENDU QUE** compte tenu de l'historique du bâtiment et de son âge, il est fort probable que de l'amiante soit découvert dans le local à rénover;

**ATTENDU QUE** la présence d'amiante déterminera les travaux à réaliser selon le budget disponible ainsi que les procédures de travail à mettre en place afin de protéger les travailleurs qui réaliseront les travaux;

**ATTENDU QUE** bien que ces travaux n'aient pas été prévus au budget, ceux-ci seront financés à même le poste budgétaire 02.310.00.410 considérant le coût moins élevé d'autres travaux prévus dans ce poste budgétaire;

**ATTENDU QU'** « Helfy Canada » constituera le registre d'amiante nécessaire en vertu de la loi sur la SST et que cette compagnie inspectera déjà le centre Mgr Thibault, il est convenu de lui octroyer le mandat pour cette analyse supplémentaire;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville octroi à Helfy Canada le mandat de procéder à la caractérisation des matériaux dans le local de la cuisine du centre Mgr Thibault au coût de 1 100\$ pour le prélèvement des échantillons et la rédaction du rapport, le coût d'analyse des échantillons sera ajouté à ce montant en fonction des observations effectuées lors de la prise des échantillons et de la quantité nécessaire déterminée à ce moment.

**ADOPTÉ.**

**238-2016-Offre de services pour la caractérisation des matériaux dans le cadre des travaux de remplacement des fenêtres du local des Bons Amis au Centre Mgr Thibault (500\$ pour le prélèvement d'échantillon et le rapport d'échantillonnage, le prix des analyses reste à déterminer selon besoins – 40\$/échantillon);**

**ATTENDU QUE** le Club des Bons Amis de Danville a obtenu une subvention pour procéder au remplacement des fenêtres de leur local, situé au centre Mgr Thibault;

**ATTENDU QUE** compte tenu de l'historique du bâtiment et de son âge, il est fort probable que de l'amiante soit découvert dans le local à rénover;

**ATTENDU QUE** la présence d'amiante déterminera les travaux à réaliser selon le budget disponible ainsi que les procédures de travail à mettre en place afin de protéger les travailleurs qui réaliseront les travaux;

**ATTENDU QU'ÉTANT DONNÉ** que l'immeuble appartient à la Ville de Danville et que les travaux de remplacement des fenêtres viendront amener une plus-value à l'immeuble, il est convenu que la Ville de Danville défraie les coûts associés à cette caractérisation du pourtour des fenêtres du local des Bons Amis;

**ATTENDU QUE** bien que ces travaux n'aient pas été prévus au budget, ceux-ci seront financés à même le poste budgétaire 02.310.00.410 considérant le coût moins élevé d'autres travaux prévus dans ce poste budgétaire;

**ATTENDU QU'** « Helfy Canada » constituera le registre d'amiante nécessaire en vertu de la loi sur la SST et que cette compagnie inspectera déjà le centre Mgr Thibault, il est convenu de lui octroyer le mandat pour cette analyse supplémentaire;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville octroi à Helfy Canada le mandat de procéder à la caractérisation des matériaux dans le pourtour des fenêtres du local des Bons Amis de Danville au coût de 500\$ pour le prélèvement des échantillons et la rédaction du rapport, le coût d'analyse des échantillons sera ajouté à ce montant en fonction des observations effectuées lors de la prise des échantillons et de la quantité nécessaire déterminée à ce moment.

**ADOPTÉ.**

**239-2016-Octroi du contrat pour l'entretien du terrain de tennis à la Corporation de l'étang Burbank – (175\$ pendant 20 semaines) ;**

**ATTENDU QUE** la Ville de Danville possède un terrain de tennis en terre battue qui nécessite un entretien quotidien au cours de la saison estivale ;

**ATTENDU QUE** l'an dernier, le professeur de tennis avait le mandat d'entretenir ce terrain en contrepartie du paiement de 175\$/semaine ;

**ATTENDU QUE** cette année, ce professeur de tennis s'est trouvé un emploi ailleurs et ne donnera plus de cours de tennis pour la ville de Danville ;

**ATTENDU QUE** la Corporation de l'étang Burbank se propose pour effectuer l'entretien du terrain selon les mêmes modalités que celles déterminées l'an dernier avec le professeur de tennis ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville octroi le contrat pour l'entretien du terrain de tennis à la Corporation de l'étang Burbank pour une durée d'environ 20 semaines, à savoir jusqu'à la fin de semaine de l'Action de grâce, le tout pour un montant de 175\$/semaine.

**ADOPTÉ.**

**240-2016-Demande de M. Steve Roy pour augmenter son contrat d'entretien du terrain de baseball de 375\$ à 450\$ par mois ;**

**ATTENDU QUE** le 4 avril 2016, le conseil de ville adoptait la résolution 160-2016 afin d'ajuster le montant versé à monsieur Steve Roy en compensation pour l'entretien du terrain de baseball de 350\$ à 375\$ par mois pour la saison estivale 2016 ;

**ATTENDU QUE** suite à l'adoption de cette résolution, le Club de baseball a augmenté le nombre de parties par semaine, ce qui augmente d'autant la charge de travail effectué par M. Roy ;

**ATTENDU QUE** dans l'objectif de compenser cette augmentation du nombre de parties par mois, monsieur Roy demande une augmentation de 75\$ par mois pour effectuer l'entretien du terrain de baseball ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité d'accepter la demande de M. Steve Roy et de bonifier la compensation reçue par M. Roy à 450\$ par mois pour la saison estivale 2016.

**ADOPTÉ.**

**241-2016-Adoption du plan d'installation de lumières de rue – Domaine Pinard ;**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité d'adopter le plan pour l'installation de lumières de rue dans le Domaine Pinard préparé par monsieur Jean-Guy Dionne et par monsieur Léandre Boisvert, représentant de secteur, le tout afin de déterminer le lieu d'implantation des futures lumières ainsi que la priorisation à donner à celles-ci.

**ADOPTÉ.**

**242-2016-Elm, Pine, Lambert – Appel d’offres pour plans et devis (égout, aqueduc, pluvial, sans bordure) ;**

**ATTENDU QUE** dans le cadre du programme PIQM, la Ville de Danville procédera à la réfection des conduites d’égout et d’aqueduc, ainsi qu’à l’ajout d’une conduite de pluvial sur les rues Elm, Pine et Lambert ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Danville a besoin de plans et devis et d’une estimation des coûts relativement à ce projet ;

**ATTENDU QUE** l’ampleur du mandat pour l’élaboration des plans et devis de l’estimation des coûts relativement aux travaux projetés nécessite que la Ville de Danville procède par appel d’offres sur invitation ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l’unanimité que la Ville de Danville procède à un appel d’offres sur invitation pour octroyer le mandat pour la préparation des plans et devis pour le projet Elm, Pine, Lambert.

**ADOPTÉ.**

**243-2016-PIQM – Autorisation pour déposer demande de subvention pour le projet Elm, Pine, Lambert ;**

**ATTENDU QUE** l’aide financière disponible au sous-volet 1.5 du Programme d’infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) vise à permettre aux municipalités de réaliser des travaux de réhabilitation ou de remplacement de conduites d’eau potable et d’égouts prioritaires ;

**ATTENDU QUE** les infrastructures admissibles sont :

- les conduites d’eau identifiées au plan d’intervention pour le renouvellement des conduites d’eau potable, d’égouts et des chaussées avec une classe d’interventions intégrées D, à l’exception des conduites d’eau potable visées pour une intervention due à un manque de protection contre l’incendie;
- les conduites d’égout pluvial situées dans le même tronçon que les conduites d’eau potable ou d’égouts à remplacer ou à réhabiliter; l’ajout d’une conduite d’égout pluvial ou d’une conduite d’égout domestique lors de la séparation d’une conduite d’égout unitaire de classe d’intervention intégrée D;

**ATTENDU QUE** l’aide financière obtenue dans le cadre de ce programme peut aller jusqu’à 75% du coût réel des travaux;

**ATTENDU QUE** le projet de remplacement des conduites d’égout et d’aqueduc sur les rues Elm, Pine et Lambert correspond aux critères du programme PIQM sous-volet 1.5 ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l’unanimité la directrice générale, madame Caroline Lalonde, est autorisée à déposer une demande de subvention pour le projet Elm, Pine et Lambert dans le cadre du programme PIQM, volet 1.5 et qu’à cette fin, elle est autorisée à signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la Ville de Danville.

**ADOPTÉ.**

**244-2016-EXP – Acceptation de l’offre de service pour la modélisation et estimation des coûts d’une nouvelle conduite d’eau potable de distribution (projet réservoir Nicolet) ;**

**ATTENDU QUE** le 27 avril dernier, une rencontre a eu lieu entre des représentants de la Ville de Danville et la firme EXP afin de discuter du plan d’intervention et des projets à venir pour la municipalité ;

**ATTENDU QU’**un des projets étudiés par la Ville de Danville est la mise en place d’une nouvelle conduite d’eau potable qui relierait le réservoir d’eau potable jusqu’à la 1<sup>ère</sup> avenue afin d’approvisionner une plus grande partie du réseau d’aqueduc via le réservoir d’eau potable de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** des calculs ont besoin d’être validés afin de déterminer la faisabilité du projet et d’estimer les coûts des travaux à venir ;

**ATTENDU QU’**EXP a soumis une offre de service à la Ville de Danville **POUR** :

- le calcul de la simulation de la conduite proposée à partir du modèle actuel disponible du réseau de conduite d’eau potable (modèle non calibré) ;
- estimation du coût des travaux en combinant les travaux connexes identifiés dans le plan d’intervention et qui sont localisés dans les rues qu’empruntera la nouvelle conduite projetée ;

**ATTENDU QUE** pour la réalisation de ce mandat, une tarification forfaitaire d’un montant de 3 000\$, plus les taxes applicables, est proposée ;

**ATTENDU QUE** le prix pour la réalisation de ce mandat se situe en deçà de 25 000\$ et que, conséquemment, la ville de Danville peut conclure une entente de gré à gré avec EXP en vertu des règles d’adjudication en vigueur;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la ville de Danville accepte l'offre de service d'EXP pour les services ci-haut décrits.

**ADOPTÉ.**

**245-2016-Autorisation pour l'achat d'un véhicule usagé Ford F-550 2005 dompeur avec boîte en aluminium au coût de 24 995\$, taxes incluses (reql. 156-2016) :**

**ATTENDU QUE** la Ville de Danville désire procéder à l'achat d'un véhicule usager dompeur et qu'à cette fin, le service de la voirie a procédé à l'analyse des offres de véhicules usagés disponibles actuellement sur le marché;

**ATTENDU QUE** suite à cette analyse, le service a trouvé un véhicule qui correspond aux besoins du service, à savoir un véhicule usagé Ford F-550 2005 dompeur avec boîte en aluminium au coût de 21 739,50\$ plus les taxes, à savoir un montant total de 24 995\$;

**ATTENDU QUE** ce véhicule est la propriété d'Habitation Écotek Inc.;

**ATTENDU QUE** le garagiste de la Ville de Danville a procédé à une inspection mécanique du véhicule et qu'il s'en déclare satisfait;

**ATTENDU QUE** le prix du véhicule se situe en deçà de 25 000\$ et que, conséquemment, la ville de Danville peut conclure une entente de gré à gré avec le vendeur en vertu des règles d'adjudication en vigueur;

**ATTENDU QUE** l'achat de ce véhicule est financé par le règlement d'emprunt 156-2016;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité **QUE :**

- La Ville de Danville accepte l'offre d'Habitation Écotek Inc. au montant de 24 995\$, toutes taxes comprises;
- Le directeur des travaux publics, monsieur Roch Hamel, est mandaté à signer pour et au nom de la Ville de Danville les documents relatifs à cet achat;
- Le coût d'achat de ce véhicule est financé via le règlement d'emprunt no. 156-2016;

**ADOPTÉ.**

**QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

**Monsieur Alain Roy :** Il effectue un suivi auprès du Conseil de ville suivant le Congrès des services incendies qui s'est déroulé à Gatineau la semaine passée. Il informe le Conseil que suite à des discussions intervenues avec le service incendie de Warwick, ce dernier souhaite se joindre à l'entente inter municipale existante entre Danville, Saint-Félix-de-Kingsey, Tingwick et Kingsey Falls.

**Monsieur Stéphane Roy :** Il informe le Conseil qu'il a reçu la visite du préventionniste la semaine passée et qu'il est très satisfait de la visite reçue.

**Monsieur Gilles Lacroix :** Il demande quand la Corporation de l'étang Burbank recevra la formation nécessaire pour procéder à l'entretien du terrain de tennis ? Réponse : Le directeur des travaux publics communiquera avec lui au courant de la semaine pour fixer une date de rencontre et pour lui expliquer en quoi consiste l'entretien du terrain.

**URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS**

**246-2016-CPTAQ – Demande d'autorisation – Transport Jacques Bissonnette Inc. – Reconnaissance de droits acquis pour l'exploitation de sable et de gravier sur le lot 4 077 975 et autorisation pour procéder à des activités de concassage de résidus de béton, brique et asphalte et à la fabrication de terreau :**

**ATTENDU QUE** Transport Jacques Bissonnette est propriétaire du lot 4 077 975 du cadastre du Québec, situé à l'intersection de la voie de contournement (route 255) et de la rue Water;

**ATTENDU QUE** la demande de Transport Jacques Bissonnette consiste à faire reconnaître par la Commission ses droits acquis sur le lot 4 077 975 du cadastre du Québec et à obtenir une autorisation de procéder à l'extraction du sable et gravier sur le reste de la superficie du lot visé par la demande;

**ATTENDU QU'**une fois l'extraction terminée, Transport Jacques Bissonnette désire niveler progressivement le site de manière à l'harmoniser avec le milieu environnant pour ensuite l'ensemencer et le reboiser;

**ATTENDU QUE** la demande de Transport Jacques Bissonnette consiste également à faire autoriser une nouvelle activité autre qu'agricole à l'intérieure de la zone visée par la reconnaissance de droits acquis, à savoir des activités de concassage de résidus de béton, brique et asphalte et à la fabrication de terreau;

**ATTENDU QUE** l'activité d'exploitation d'une carrière et sablière est reconnue comme un droit acquis par la Ville de Danville, mais que l'autorisation pour procéder à des activités de concassage de résidus de béton, brique et asphalte ainsi que la fabrication de terreau n'est pas une activité autorisée dans la zone.;

**ATTENDU QUE** la demande de Transport Jacques Bissonnette est par conséquent partiellement conforme à la réglementation d'urbanisme de la ville de Danville en ce qui a trait à la reconnaissance d'un droit acquis pour l'exploitation d'une carrière et sablière, mais qu'elle n'est pas conforme au niveau des activités de concassage de résidus de béton, brique et asphalte et à la fabrication de terreau;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la ville de Danville recommande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles de faire droit partiellement à la demande de Transport Jacques Bissonnette en ce qui a trait à la reconnaissance d'un droit acquis pour l'extraction du sable et gravier sur le lot 4 077 975.

**ADOPTÉ.**

### **DEMANDES DIVERSES**

#### **247-2016-Autorisation pour circuler sur la rue Water et la rue Laurier dans le cadre de la marche au bénéfice d'une famille de St-Georges de Windsor aux prises avec la mэрule pleureuse ;**

**ATTENDU QUE** la mэрule pleureuse est un champignon macroscopique se nourrissant de bois et qui entraîne sa décomposition ;

**ATTENDU QUE** les propriétaires de maison aux prises avec la mэрule pleureuse voient ce champignon se propager très rapidement dans leur bâtiment et que ce dernier est fréquemment surnommé le « cancer des bâtiments » ;

**ATTENDU QU'**à moins d'un traitement très rapide de ce champignon, celui-ci se propage à une telle vitesse que bien souvent, la seule façon de s'en débarrasser est de brûler la maison ;

**ATTENDU QUE** les assurances personnelles ne couvrent pas les frais reliés à une contamination de bâtiment par la mэрule pleureuse et qu'aucun programme gouvernemental n'est mis en place afin d'aider les personnes aux prises avec ce champignon ;

**ATTENDU QUE** M. André Durocher et Mme Ginette Demers, des résidents de St-Georges de Windsor, sont aux prises avec la mэрule pleureuse et que les frais reliés à une décontamination ou à la démolition de la maison sont très élevés ;

**ATTENDU QUE** la communauté de la MRC des Sources s'est mobilisée afin de venir en aide à cette famille et de les aider à amasser des sommes pour les aider à passer au travers de cette épreuve ;

**ATTENDU QUE** le 18 juin prochain, une marche de 21 km aura lieu entre Danville et St-Georges de Windsor ;

**ATTENDU QUE** les organisateurs de la marche demandent à la Ville de Danville l'autorisation pour le passage de la marche sur les rues de la municipalité (rue Water et rue Laurier) ;

**ATTENDU QUE** la Sûreté du Québec a été avisée du tracé projeté et que celle-ci a donné son accord à cette marche et assurera en partie la sécurité des participants tout au long du trajet ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville donne son accord au passage de la marche en soutien à M. André Durocher et Mme Ginette Demers sur la rue Water et sur la rue Laurier et que copie de la présente résolution soit transmise au MTQ.

**ADOPTÉ.**

#### **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – Demande d'appui à une campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac ;**

Considérant qu'il n'y a pas de proposeur pour cette demande, celle-ci est rejetée.

#### **M. Michel Boucher – Demande pour l'installation de panneaux de signalisation pour le partage de la route – automobilistes et cycliste ;**

**ATTENDU QUE** M. Michel Boucher a perdu son fils de 14 ans, Tristan, il y a 3 ans ½ alors que celui-ci fut happé à mort par un autobus scolaire qui lui a coupé le chemin ;

**ATTENDU QUE** depuis cet évènement, monsieur Boucher fait la promotion du partage de la route entre automobiliste et cycliste avec l'organisme à but non lucratif « Tour du silence » ;

**ATTENDU QUE** M. Boucher demande aux villes de la MRC des Sources d'installer à différents endroits sur leur territoire des panneaux informatifs afin de sensibiliser les automobilistes au partage de la route et à la distance minimale à respecter avec les cyclistes ;

**ATTENDU QUE** monsieur Boucher a transmis à la Ville de Danville le type de panneau qui pourrait être installé ;

**ATTENDU QUE** l'installation de ce type de panneau n'était pas prévue au budget municipal pour l'année 2016, mais que le partage des routes est essentiel pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est convenu par le Conseil de ville d'appuyer l'installation de panneaux de signalisation pour le partage de la route entre automobiliste et cycliste et de mettre en place l'installation de ce type de panneaux et fils du temps, et ce, en fonction des disponibilités budgétaires de la municipalité.

**248-2016-M. Paul Hamel – Fête des voisins 2016 – fermeture de la rue Maple Grove à la hauteur de la rue Comtois et le bout de la rue Hémond avec la rue du Collège (de 12h00 à 20h00) ;**

**ATTENDU QUE** le samedi 11 juin 2016 aura lieu la première édition de la Fête des voisins à Danville ;

**ATTENDU QUE** la population est invitée à organiser des fêtes de quartier pour mieux connaître leur voisinage ;

**ATTENDU QUE** monsieur Paul Hamel a l'intention d'organiser une fête de quartier chez lui et qu'à cette fin, il demande au Conseil de ville l'autorisation pour la fermeture partielle de la rue Maple Grove, à la hauteur de la rue Comtois, et le bout de la rue Hémond, à la jonction avec la rue du Collège, de midi à 20h00, le tout afin de pouvoir installer une tente chez lui pour accueillir de façon sécuritaire ses voisins ;

**ATTENDU QUE** le service de la voirie ainsi que le service des incendies de la Ville de Danville sont en accord avec cette demande ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville donne droit à la demande de M. Paul Hamel pour la fermeture partielle de la rue Maple Grove, à la hauteur de la rue Comtois, et le bout de la rue Hémond, à la jonction avec la rue du Collège, de midi à 20h00, le samedi 11 juin 2016.

**ADOPTÉ.**

**249-2016-Chevaliers de Colomb de Danville – Demande pour permis d'alcool lors de la Fête au Village les 2-3-4 septembre 2016 ;**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité **DE** :

- Permettre à l'organisme *Les Chevaliers de Colomb de Danville* d'organiser diverses activités relativement à La Fête au Village sur deux sites, à savoir le terrain de baseball de la municipalité, situé sur la rue Hébert, ainsi que l'installation d'un chapiteau sur la 1<sup>ère</sup> Avenue, et ce, du 2 au 4 septembre 2016 ;
- Dans le cadre des activités de la Fête au Village, *Les Chevaliers de Colomb* sont autorisés par la Ville de Danville à demander un permis de vente temporaire d'alcool pour les deux sites d'activités ;
- Les deux sites visés par la demande de permis d'alcool sont la propriété de la Ville de Danville et ceux-ci sont conformes aux normes prescrites en matière de sécurité dans les édifices publics et la Ville de Danville possède une police d'assurance responsabilité civile en vigueur pour ces endroits.

**ADOPTÉ.**

**250-2016-Mme Rolande Vigneux – Demande pour emprunter des tables de pique-nique - Fêtes des voisins ;**

**ATTENDU QUE** le samedi 11 juin 2016 aura lieu la première édition de la Fête des voisins à Danville ;

**ATTENDU QUE** la population est invitée à organiser des fêtes de quartier pour mieux connaître leur voisinage ;

**ATTENDU QUE** madame Rolande Vigneux a l'intention d'organiser une fête de quartier chez elle et qu'à cette fin, elle demande au Conseil de ville si elle pourrait emprunter 6 à 7 tables de pique-nique pour accueillir ses voisins ;

**ATTENDU QUE** le service de la voirie est en accord avec cette demande et que les tables demandées sont disponibles à cette date ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville donne droit à la demande de Mme Rolande Vigneux et que de 6 à 7 tables de pique-nique lui soient prêtées dans le cadre de la fête des voisins, lesdites tables devant rester chez elle jusqu'au lundi suivant, moment où les employés municipaux iront les chercher.

**ADOPTÉ.**



**251-2016-Corporation de l'étang Burbank – demande d'appui pour aide financière – matériel informatique ;**

**ATTENDU QUE** la Corporation de Développement de l'étang Burbank est un organisme à but non lucratif qui offre gratuitement à ses visiteurs la chance d'observer les animaux directement dans leur habitat naturel;

**ATTENDU QU'**une passerelle de 290 mètres mène à une tour d'observation d'où vous aurez une vue sur la faune et la flore de la région et que plus de 200 espèces peuvent être observées tout au long de l'année;

**ATTENDU QUE** la Corporation de développement de l'étang Burbank est un organisme à but non lucratif dûment inscrit au registre des entreprises du Québec et qu'elle possède sa propre charte;

**ATTENDU QUE** la Corporation de développement de l'étang Burbank a pour mandat de :

- favoriser la préservation, la mise en valeur et l'exploitation du site;
- faire connaître à la population et aux visiteurs l'étang Burbank et ses nombreux attraits;
- prendre tous les moyens nécessaires pour en faire la promotion;
- organiser et maintenir toutes autres activités connexes;

**ATTENDU QUE** la Corporation de développement de l'étang Burbank est une priorité pour la Ville de Danville et que celle-ci supporte financièrement la Corporation à la hauteur de 45 000\$ annuellement, en plus du temps d'hommes et de machinerie;

**ATTENDU QUE** la Corporation de développement de l'étang Burbank a signé un protocole d'entente avec la MRC des Sources sur la politique de reconnaissance des organismes et infrastructures à caractère régional lui conférant par le fait même le statut d'équipement récréotouristique de la MRC des Sources;

**ATTENDU QUE** la Corporation de développement de l'étang Burbank est dirigée par des bénévoles et que ceux-ci participent également à l'entretien, à la planification d'évènement, à la formation et à l'éducation des visiteurs sur la faune et la flore du site;

**ATTENDU QUE** la Corporation de développement de l'étang Burbank participe à la réinsertion sociale en employant des gens qui se qualifient sur les programmes d'Emploi-Québec;

**ATTENDU QU'**en 2016, la Corporation de développement de l'étang Burbank procure des emplois saisonniers à quatre étudiants par le biais de divers programmes fédéraux;

**ATTENDU QUE** cette année, la Corporation de développement de l'étang Burbank a autorisé une étudiante du CÉGEP à monter un herbier qui aidera la Corporation à éduquer les résidents et visiteurs sur la flore se trouvant à l'étang;

**ATTENDU QUE** les équipements informatiques et l'ameublement de la Corporation de développement de l'étang Burbank sont désuets à un point tel que les bénévoles, les travailleurs et les étudiants fournissent eux-mêmes leurs équipements afin d'être plus performants;

**PAR CONSÉQUENT**, il est préposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville offre son appui à la Corporation de développement de l'étang Burbank dans sa demande de soutien financier effectuée dans le cadre du Programme de soutien à l'action bénévole 2016-2017 de la circonscription foncière de Richmond, le tout afin que la Corporation puisse obtenir le financement nécessaire afin de procéder aux acquisitions suivantes :

- Un nouveau système informatique plus performant;
- Une chaise d'ordinateur pour le bureau de l'hôtel de ville de Danville;
- Une imprimante-photocopieur pour le local situé au centre Mgr Thibault;

**ADOPTÉ.**

**CORRESPONDANCE (pour information)**

M. Alain Rayes, député de Richmond-Arthabaska – Programme PIC 150, volet II ;

**252-2016-Dépôt d'un projet pour la réfection de la piscine municipale ;**

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité **QUE** :

- la directrice générale est autorisée à déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme PIC 150, volet II pour la réfection de la piscine municipale et l'ajout de jeux d'eau;
- La directrice générale est autorisée à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention;
- Une copie de cette demande de subvention est transmise au député fédéral de la région, monsieur Alain Rayes;

**ADOPTÉ.**

MTMDET – Rapport de rendement satisfaisant – contrat de déneigement 2015-2016 ;

MAMOT – Plan d'action gouvernemental pour alléger le fardeau administratif des municipalités ;

MTMDET – PAERRL – reddition de compte conforme pour 2015 ;

MTMDET – Réfection du pont P-06340 – Pont du chemin de St-Félix-de-Kingsey – 13 juin 2016 ;

## **VARIA**

Livraison du skate park le 4 juillet 2016 ;

Installation jeux au parc Boudreau – semaine du 20 juin 2016 ;

Rappel pour les gens intéressés à faire du bénévolat pour la compétition des pompiers à Danville ;

**Monsieur Michel Plourde** : Monsieur le Maire félicite messieurs Alain Roy, Stéphane Roy et Patrick Dubois pour leur implication dans l'organisation de cet évènement. La quantité de commandites reçue (13 000\$) est impressionnante et le travail pour y arriver colossal. Encore une fois félicitations à toute l'équipe et au comité organisateur de la parade.

### **253-2016-Compétition des pompiers - Autorisation pour le tracé projeté pour la parade du 1<sup>er</sup> juillet ;**

**ATTENDU QUE** les 1-2-3 juillet 2016, la Ville de Danville accueillera la 24<sup>e</sup> édition de la Compétition provinciale des pompiers ;

**ATTENDU QUE** le soir du 1<sup>er</sup> juillet, les organisateurs désirent faire une parade dans les rues de la municipalité avec différents camions de services incendie de la région ;

**ATTENDU QU'**un tracé a été déposé au Conseil de ville pour approbation ;

**ATTENDU QUE** le service incendie de la Ville de Danville assurera la sécurité lors de cet évènement ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville autorise le tracé projeté et que copie de ce tracé soit transmis à la Sûreté du Québec afin de les aviser de la tenue de cet évènement.

**ADOPTÉ.**

### **254-2016-Tournage au Carré les 21-22 juin – autorisation pour fermeture de rues ;**

**ATTENDU QUE** les 21 et 22 juin prochain, une équipe de tournage sera à Danville pour tourner les scènes d'un film québécois ;

**ATTENDU QUE** le tournage de ce film nécessitera la fermeture complète du Carré de Danville pour cette période ;

**ATTENDU QUE** le plan de signalisation et de fermeture de rues n'est pas encore établi avec l'équipe de tournage ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La Ville de Danville autorise la fermeture du Carré de Danville dans le cadre de ce tournage ;
- Le plan de signalisation et de fermeture de rue devra être réalisé par le Directeur des travaux publics et le directeur du service incendie, le tout en collaboration avec l'équipe de tournage.
- Copie de cette autorisation sera transmise à la Sûreté du Québec pour les aviser de la tenue de ces deux jours de tournage ;

**ADOPTÉ.**

### **Prix inspiration hommage Jacques Hémond remis par Villages-Relais à Sonichoix G.S. Paquin ;**

Un nouveau prix Jacques Hémond remis en hommage au président fondateur de la fédération a été décerné au commerce Sonichoix GS Paquin à Danville pour avoir réalisé des transformations majeures dans son entreprise afin de maintenir des services à la population.

## **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

**Monsieur Gilles Lacroix :** Il nous informe que les travaux sur les passerelles sont en avance sur l'horaire prévu et que ceux-ci devraient être terminés beaucoup plus rapidement, le tout considérant que des employés supplémentaires (personnes devant effectuer des travaux communautaires) travaillent sur le projet.

**Madame Nathalie Boissé :** Elle nous informe que le vendredi 10 juin une activité aura lieu dans le domaine Boudreau afin de mobiliser les jeunes adolescents et de les sensibiliser à la protection de l'environnement et de leur milieu. L'objectif est d'amener les jeunes à travailler avec les citoyens du milieu et non pas contre eux (vandalisme, bris, vol, etc). Un punch sans alcool sera servi aux personnes présentes et une période de nettoyage du quartier aura lieu avec les résidents du secteur.

## **255-2016-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h41 il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit fermée.

**ADOPTÉ.**

## **MOT DE FERMETURE DU MAIRE**

### **DATE DES PROCHAINES RENCONTRES :**

❖ PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : LE MARDI 14 JUIN 2016

X → \_\_\_\_\_  
Michel Plourde, maire

X \_\_\_\_\_  
Caroline Lalonde, directrice générale  
Secrétaire-trésorière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.